



EUROPEAN CENTRAL BANK

EUROSYSTEM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 Juillet 2019

La BCE adopte un avis sur la nomination de sa future présidente

- Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination de la candidate proposée, M^{me} Christine Lagarde

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté ce jour un avis sur la recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination de la future présidente de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination de la candidate proposée, M^{me} Christine Lagarde, qui est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. M^{me} Lagarde a été nommée directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) en juillet 2011.

À la suite de l'avis du Conseil des gouverneurs et de l'adoption d'un avis par le Parlement européen, la nouvelle présidente de la BCE sera nommée par le Conseil européen. L'avis du Conseil des gouverneurs, qui sera publié prochainement au *Journal officiel de l'Union européenne*, pourra être consulté sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

Une fois nommée, M^{me} Lagarde succédera à M. Mario Draghi, dont le mandat de président de la BCE, d'une durée de huit ans, s'achèvera le 31 octobre 2019.

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à M. [Peter Ehrlich](#) (tél. : +49 69 1344 8320).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu

site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.